



Le bas-relief de l'arc de Titus à Rome.

## Les conditions de l'exil

## Les trois serments

*L'exil du peuple juif est suspendu à trois serments. Le Talmud dessine ainsi le contour des affaires juives en diaspora. Les nations ont également un rôle à jouer dans l'accomplissement du projet divin.*

### תלמוד בבלי מסכת כתובות דף קיא עמוד א

רבי יוסי ברבי חנינא, דאמר: ג' שבועות הללו למה? אחת, שלא יעלו ישראל בחומה; ואחת, שהשביע הקדוש ברוך הוא את ישראל שלא ימרדו באומות העולם ואחת, שהשביע הקדוש ברוך הוא את העובדי כוכבים שלא ישתעבדו בהן בישראל יותר מדאי.

### Talmud Bavli, traité Ketoubot, page 111A

Rabbi Yossi au nom de Rabbi Hanina dit: à quoi correspondent ces trois serments ? L'un concerne le fait que le peuple d'Israël ne montera pas en masse; le second est celui qu'a fait jurer le Saint béni soit-Il à Israël de ne pas se révolter contre les nations; et le troisième est celui que le Saint béni soit-Il a fait jurer aux nations de ne pas asservir le peuple d'Israël plus qu'il ne faut.